Fre 3. f 19552

19552
Case
folio
Fre
26873

COPIE de la Lettre écrite par M. DE LA TOUR-DU-PIN, Miniſtre de la Guerre, à M. DE ROSTAING, Préſident du Comité militaire, le 24 Octobre 1790.

J'AI reçu, Monſieur le Préſident, le 22 de ce mois, le Décret de l'Aſſemblée Nationale, du 21 octobre, relativement aux congés abſolus expédiés aux Soldats depuis le 15 juillet 1789, au 1.er octobre 1790. Le travail à faire à cet égard exigeant le dépouillement de douze cent dix-huit revues, il eſt phyſiquement impoſſible de le faire en deux jours, ainſi que le demande l'Aſſemblée Nationale; mais pour ſatisfaire le déſir preſſant qu'elle témoigne, j'ai l'honneur de vous adreſſer, en attendant que le relevé des revues ſoit terminé, un aperçu de la ſituation de l'armée, & des mutations qu'elle a éprouvées depuis le 1.er juillet 1789 juſqu'au 1.er octobre 1790: par cet aperçu, vous verrez que l'effectif de l'armée au 1.er juillet 1789, étoit de..... 154,910 hommes.

Que l'effectif au 1.er octobre 1790, eſt de. 123,984.

Le vide opéré pendant les quinze mois, eſt donc de..... 30,926.

Lequel provient des cauſes ci-après :

SAVOIR;

Les congés abſolus, morts, déſertés, réformés

THE NEWBERRY LIBRARY

De l'autre part..... 30,926.

& faits Officiers, d'après les calculs ordinaires, dont les baſes ont été remiſes depuis long-temps au Comité militaire, ſont évalués pendant quinze mois, à..... 31,793.

Différence en moins de..... 867.

Je dois obſerver, Monſieur le Préſident, que la déſertion ayant doublé depuis quinze mois, la proportion d'après laquelle les calculs ci-deſſus ſont établis, devient inſuffiſante, & qu'en l'augmentant, elle diminue d'autant celle des congés de grâce & de réforme; d'ailleurs la plus grande partie des congés de réforme expédiés cette année aux ſoldats, l'a été à la demande de leurs camarades.

J'ajouterai que dans le nombre des congés de grâce délivrés, il n'en a été expédié par mes ordres, que deux cent cinquante-trois, & preſque tous à la demande des Municipalités ou des Membres de l'Aſſemblée Nationale, ainſi qu'il vous ſera aiſé de vous en convaincre par les États ci-joints.

Je vous prie, Monſieur le Préſident, de vouloir bien faire part de ces détails à l'Aſſemblée Nationale; ils ſont faits pour repouſſer l'imputation de vingt-cinq mille congés prétendus expédiés par mes ordres : il me ſera auſſi facile

de détruire toutes celles qu'on pourroit encore hasarder contre mon administration.

J'ai l'honneur d'être avec un très-parfait attachement, Monsieur le Président, votre très-humble & très-obéissant serviteur.

Signé LA TOUR-DU-PIN.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCC. XC.